



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

la Nef
finance éthique

Présentation de l'offre de financement des projets de Grappes Photovoltaïques

Webinaire
29 mai 2018



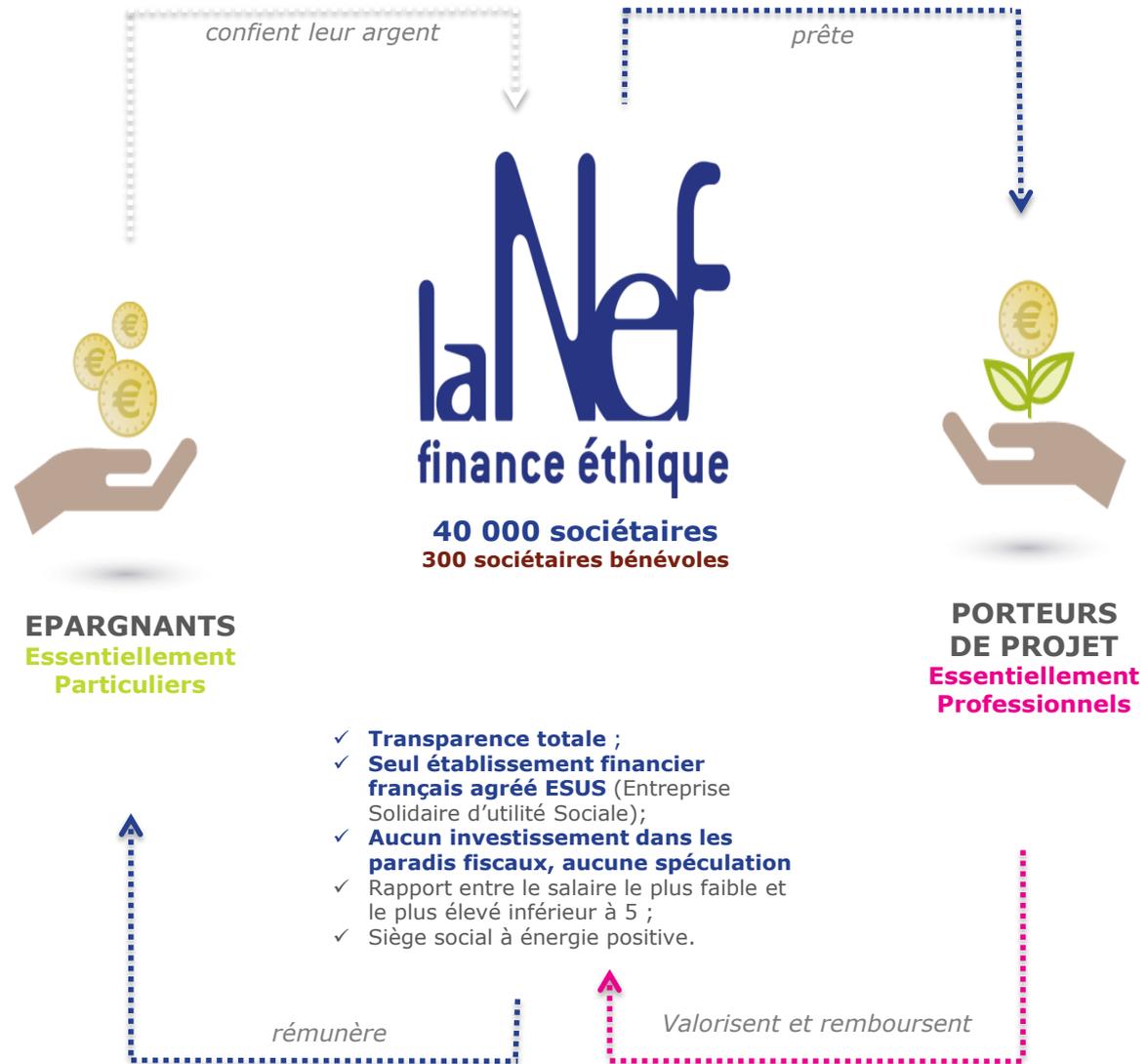
La Nef

La Nef, une coopérative financière aux valeurs et convictions fortes

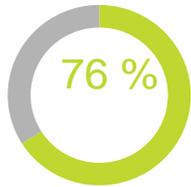
Unique en France, la Nef est une coopérative financière qui relie des projets ayant une utilité sociale, écologique et/ou culturelle et des porteurs d'argent désireux de donner du sens à leur épargne.

Dans un souci de transparence, la Nef est le seul établissement financier français à publier chaque année et depuis sa création la liste intégrale des financements débloqués.

Chacun peut ainsi voir où va son argent.



L'objectif: financer des projets à impact positif

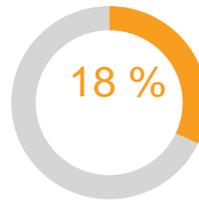


ÉCOLOGIE



Prêt n°5218-Enercoop SA (75)

Agriculteurs bio, commerces bio, équipements en énergies renouvelables, etc.

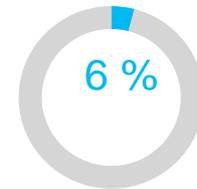


SOCIAL



Prêt n°5618 – Alterdomus (14)

Logements sociaux, espaces de coworking, SCOP, garages solidaires, etc.



CULTUREL



Prêt n°5171 – Séverine Branger (30)

Artisanat, pédagogies alternatives, restaurants culturels, librairies, etc.

*En 2016

...> 5 000 entreprises et associations ont été accompagnées depuis la création de la Nef

La Nef et les Energies Renouvelables

- La Nef accompagne et finance majoritairement des **projets solaires en toitures** mais également des projets hydroélectriques et éoliens : financement de l'installation / refinancement,
- En 2017, elle a accordé environ **30Mi€ de prêts** dans ce domaine ce qui représente environs **30% de son activité globale**.
- Les montants moyens de nos interventions sont de **425K€**.
- Une forte expertise a été développée en interne avec **2 référents dédiés à ces sujets** : veille réglementaire, mise en place de partenariats...
- Depuis fin 2017, forte évolution de notre politique d'intervention avec la **volonté d'accompagner des projets plus « petit »** d'où l'offre Nef/ EP

...> ÉNERGIE SOLAIRE



Durée : 10 à 18 ans
Montant : 15 000 € à 2 M€
Taux : Fixe ou à palier
À noter : Centrales sur toitures
- Auto-consommation - Projets citoyens

...> HYDRO ÉLECTRICITÉ



Durée : 10 à 18 ans
Montant : 15 000 € à 2 M€
Taux : Fixe ou à palier

...> BIO ÉNERGIE



Durée : 10 à 18 ans
Montant : 15 000 € à 800 000 €
Taux : Fixe ou à palier
À noter : Cofinancement et/ou accompagnement technique demandé

...> ÉNERGIE ÉOLIENNE



Durée : 10 à 18 ans
Montant : 1 M€ à 4 M€
Taux : Fixe ou à palier
À noter : Intervention en co-financement

Quelques exemples de financements

...> CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES

BIOCOOP CALLUNE (56) – 56 K€

Financement de l'installation d'une centrale solaire en autoconsommation de 300 m², soit 41 kWc.

CHAMPDENIER (34) – 400 K€

Financement de la construction d'un boulodrome et de l'installation de 870 m² (126 kWc) de panneaux solaires photovoltaïques, porté par des collectivités locales.

ARKOLIA (34) – 1,365 M€

Financement de l'installation de 10 centrales photovoltaïques d'une puissance cumulée de 929 kWc.

...> FERMES ÉOLIENNES

INNOVENT SAS (80) – 1 M€

Co-financement du parc éolien de 4,6 MWc comprenant 2 éoliennes de 2,3 MWc chacune.

...> PROJETS HYDROÉLECTRIQUES

KILOWATTS (10) – 755 K€

Financement de la centrale hydroélectrique de 400 kW.

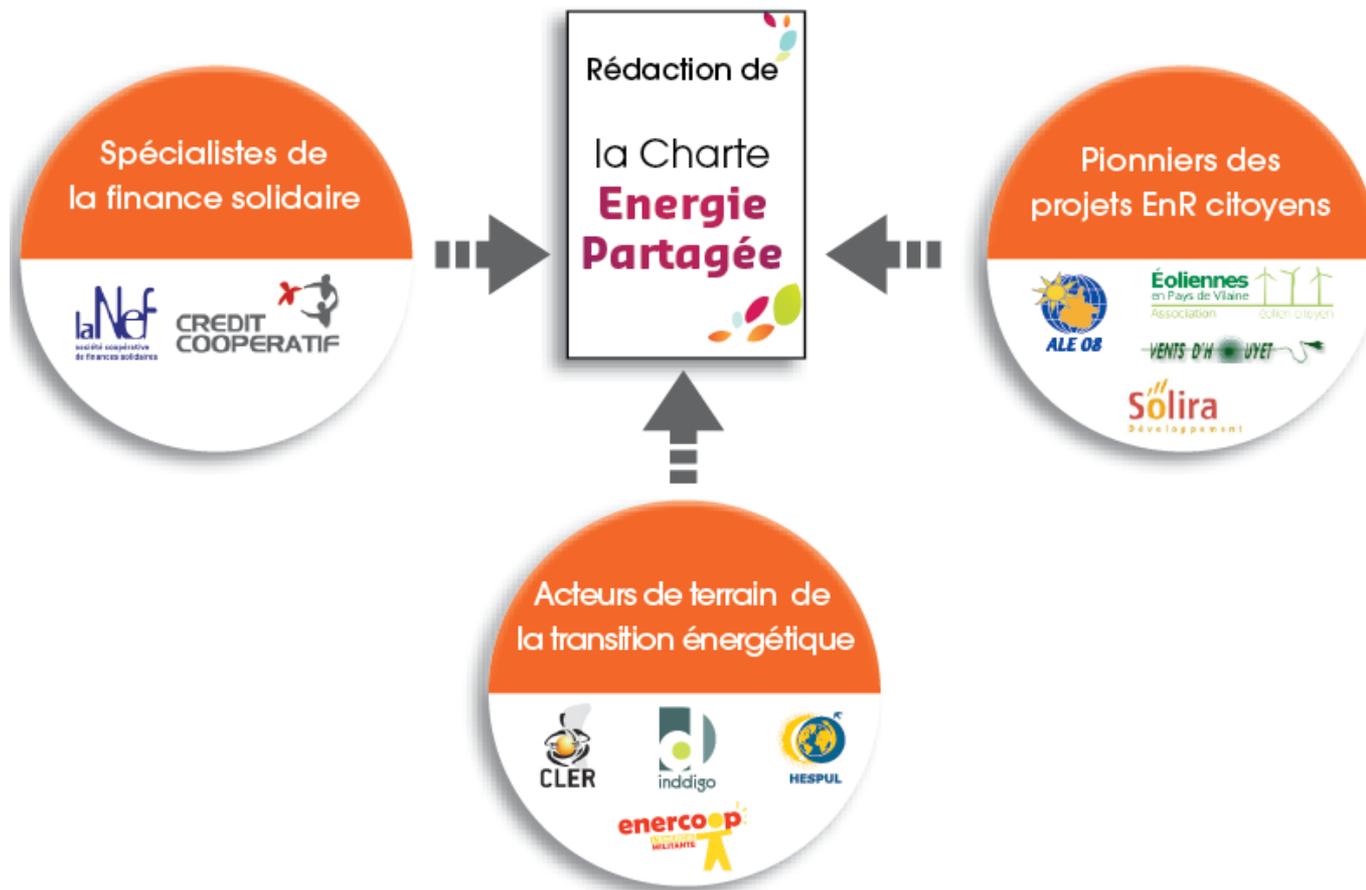
...> MÉTHANISATION

MÉTHALAYOU (64) – 540 K€

Co-financement d'une unité de méthanisation agricole par injection (100 Nm³/h), porté par 16 agriculteurs et accompagné par Energie Partagée.

Énergie Partagée

Création d'Énergie Partagée en 2010



L'idée d'Énergie Partagée

REAPPROPRIATION LOCALE DE L'ENERGIE

Favoriser la multiplication de **projets** locaux d'énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie, **maîtrisés et financés par les citoyens**



La Charte Énergie Partagée



Ancrage local



Exigence écologique



Gouvernance ouverte



Démarche non spéculative



Deux missions



**Projets citoyens
d'énergies renouvelables
et d'économie d'énergie**

Mission #1

Appuyer et conseiller
les porteurs de projets

Mission #2

Financer grâce à la
finance solidaire



Deux outils



L'association

L'association a pour but de sensibiliser à l'énergie citoyenne et d'en fédérer les acteurs et porteurs de projets à l'échelle nationale.

Ses missions

- Promouvoir le modèle d'énergie citoyenne
- Conseiller et soutenir les porteurs de projets
- Animer le réseau des porteurs de projets
- Sensibiliser les collectivités locales pour le développement de politiques d'énergie citoyennes
- Garantir le respect de la charte



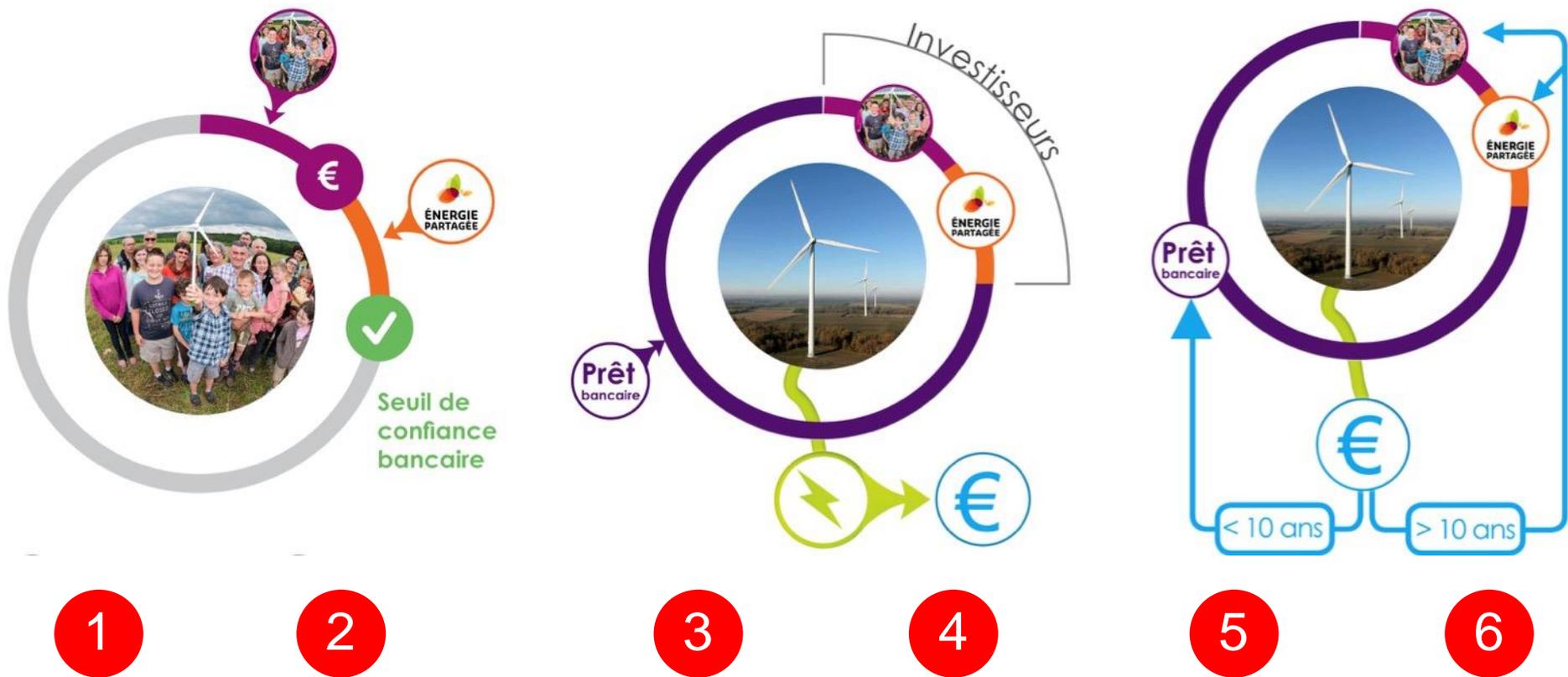
L'investissement citoyen

L'outil d'investissement collecte l'épargne des citoyens pour l'investir directement au capital de projets de production d'énergie renouvelable.

Ses missions

- Collecter les fonds
- Évaluer les projets et leur besoin de financement
- Mettre à disposition les fonds pour les projets sélectionnés
- Suivre la réalisation des projets et les accompagner

Energie Partagée Investissement intervient en fonds propres ...



Minimum 50 000 € - Maximum 500 000 €

Énergie Partagée Investissement



Création
2009



1^{er} outil financier citoyen
de la transition énergétique



15 millions €
collectés parmi



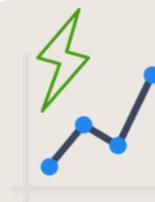
5 000 actionnaires ...qui votent en AG



10 millions € investis
ou engagés dans...



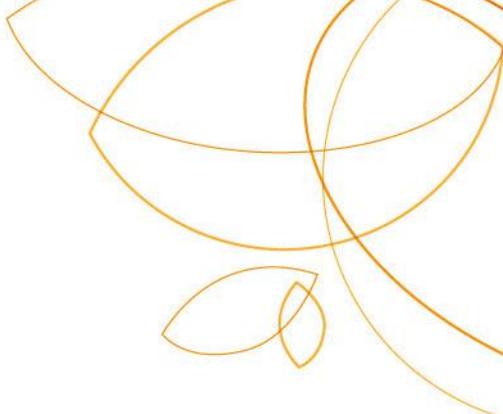
...35 installations
Solaires, hydroélectrique
éolienne, biomasse.



125 000 MWh d'énergie
verte produite par an

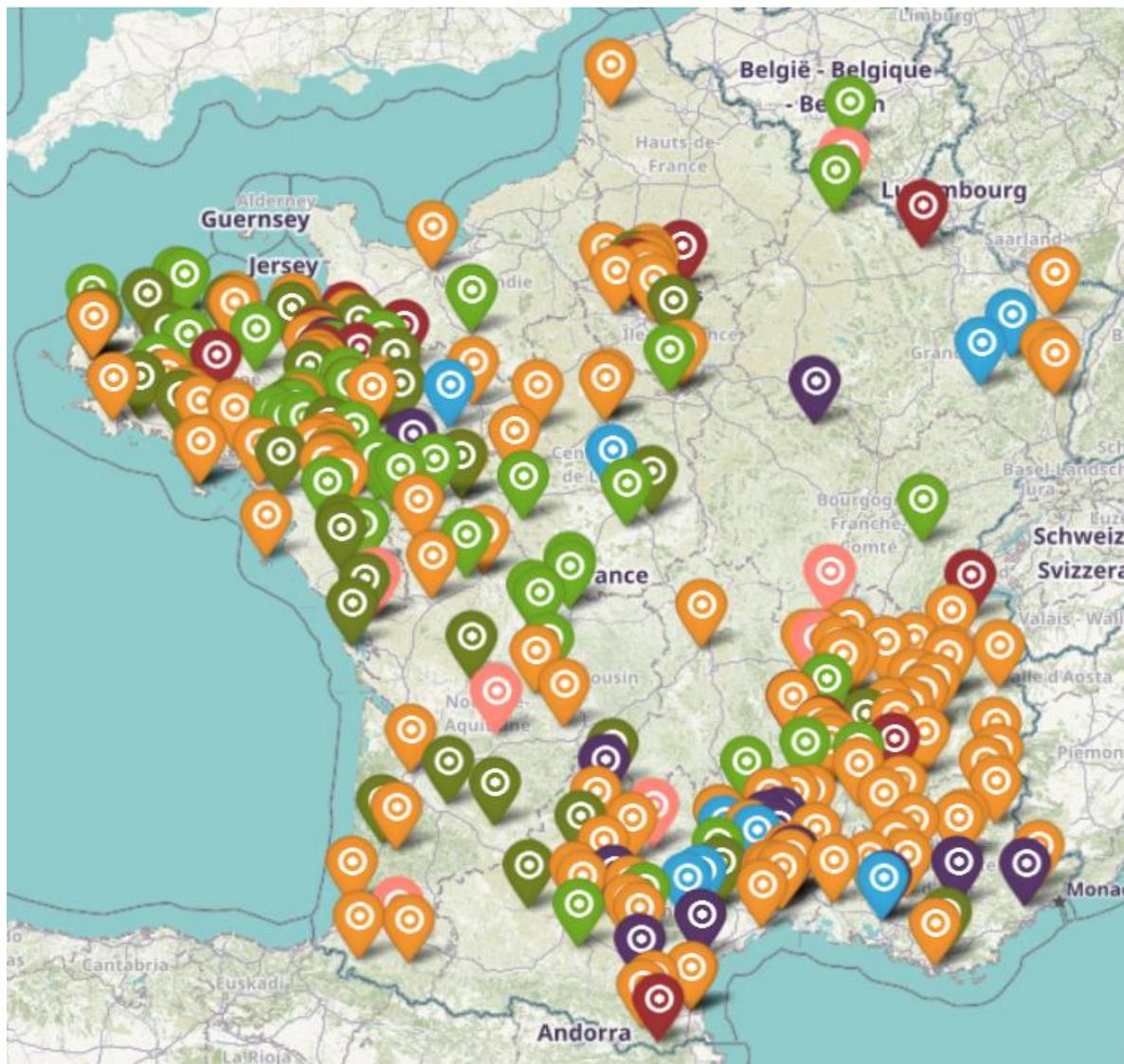


L'équivalent de la
consommation de
39 000 familles

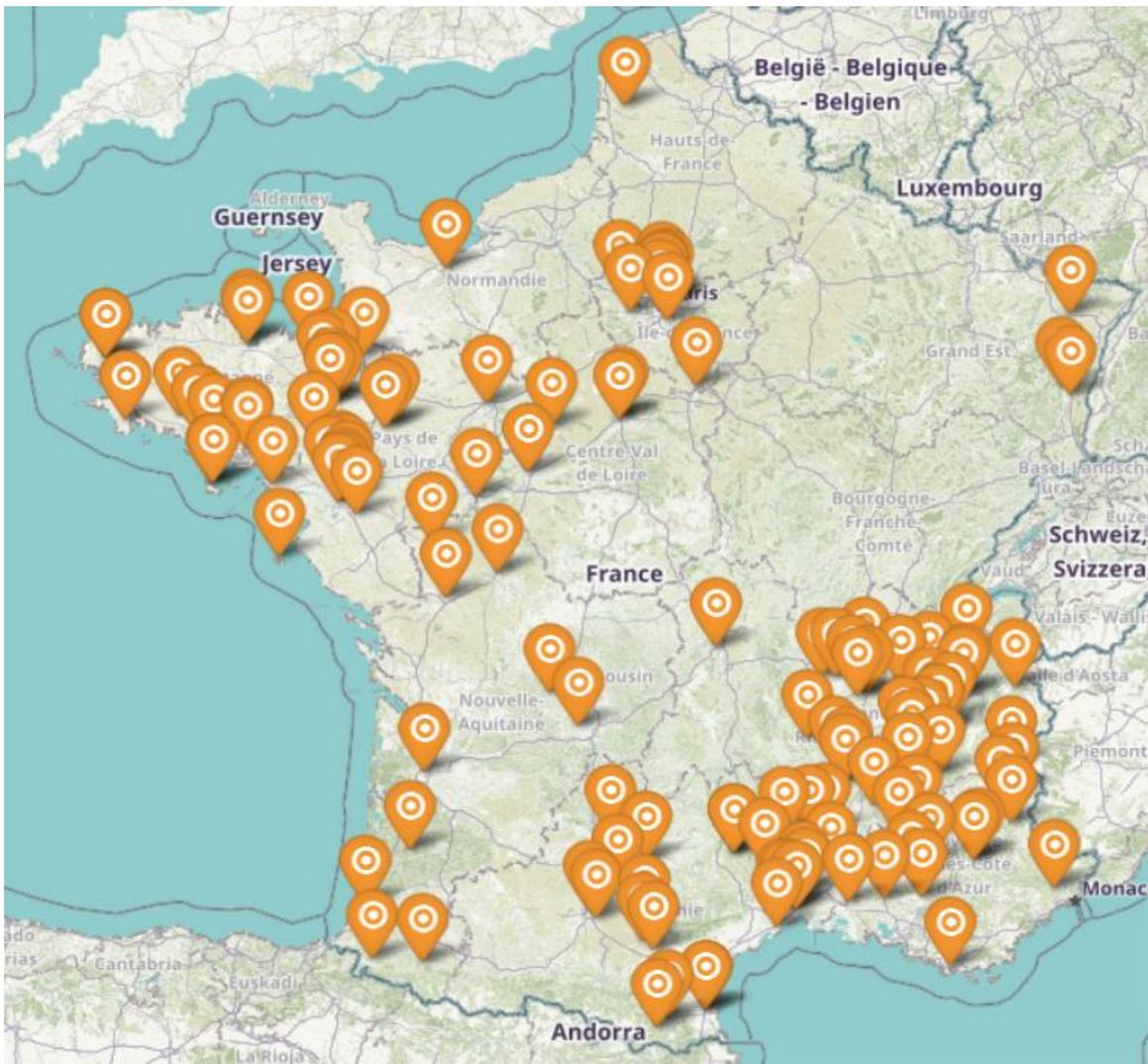


Les grappes photovoltaïques

Des projets d'énergie citoyenne partout en France...



Les projets de grappes photovoltaïques



Les grappes photovoltaïques, c'est quoi ?

Le concept :

« Sur un territoire donné, créer une « société citoyenne » pour la production d'énergie renouvelable »



Un modèle économique basé sur un projet collectif



● Collectif car mené sur plusieurs toitures

Atteindre une taille critique pour mutualiser certains coûts :

- Coût fixes répartis sur plusieurs toitures
- Economie d'échelle

Diluer les risques liés à l'exploitation d'une seule toiture

● Collectif car mené sur plusieurs territoires

Obtenir des offres de service mutualisées

Echange de bonnes pratiques et d'outils :

- Modèle des Centrales Villageoises
- Ateliers grappes PV Energie Partagée

Pourquoi distinguer plusieurs tranches au sein d'un projet de grappes PV



● Définition d'une tranche

C'est un ensemble de toitures d'une maturité homogène

Mise en service dans un laps de temps compris entre 4 et 6 mois

● Réaliser le projet par tranches successives pour :

Lancer la dynamique et obtenir le financement

Sécuriser le fonctionnement de la société

S'assurer de la capacité à mobiliser des fonds propres auprès du territoire



Les enjeux du financement d'un projets en grappes

- **Trouver l'équilibre entre la taille du projet et le besoin en investissement**

Plus le projet contient d'installations, plus il est viable mais plus le besoin en financement est élevé

- **Les études à financer concernent souvent plus de toitures que le projet final**

- **Finalisation du prêt vs contrat installateur**

Les constats à l'origine d'une offre spécifique

Besoins des porteurs de projets

- **Besoin en fonds propres:**
La rémunération des fonds propres ne doit pas mettre en péril le modèle économique parfois fragile
- **Besoins en terme de financement bancaire**
 - Finaliser le prêt bancaire sans retarder le démarrage du chantier

Offres « classiques » Energie Partagée et la Nef

Energie Partagée Investissement :

- Investissement minimal en fonds propres de 50 000 euros
- TRI cible actionnaire entre >5%

La Nef:

- Analyse d'un dossier sous l'angle « Projet » : vérification des demandes d'urbanisme et des démarches Enedis / EDF OA
- Démarches lourdes pour des demandes concernant un grand nombre de petites centrales : allongement des délais de déblocage des fonds

Les principes de l'offre conjointe Énergie Partagée – La Nef



UNE OFFRE CONJOINTE

UNE OFFRE EN DEUX TEMPS

- > **Financement temporaire d'Énergie Partagée en fonds propres** pendant les phases de fin de développement et de construction via une avance en compte courant d'associé,
- > **Relai assuré par un financement bancaire de la Nef** à la mise en service des centrales.

POUR QUI ?

- > **Tout collectif ayant la volonté de lever des fonds citoyens** pour s'inscrire dans la transition énergétique.
- > **Des porteurs de projets de grappes solaires**, c'est-à-dire des groupements de plusieurs centrales construites et mises en service sur une période de 4 à 6 mois.

LES +

- > **Accélérer la construction des centrales** via les fonds mis à disposition par Énergie Partagée avec l'assurance que cette avance se transformera en prêt bancaire.
- > Disposer d'**un interlocuteur unique**, ce qui permet de faciliter l'obtention du prêt bancaire rapidement.

Les modalités de l'offre conjointe Energie Partagée – La Nef

- Une offre qui s'adresse à tous types de structures juridiques
- Il faut qu'il y ait une revente de l'électricité à EDF OA.

Possibilité d'intervenir avec une revente à Enercoop OA mais sous certaines conditions

- Si la structure juridique a déjà une activité, la Nef analysera le dossier dans sa globalité : comment fonctionne les centrales déjà en exploitation, quels sont les prêts en cours ? quelles garanties ont été données ?...

...> AVANCE EN COMPTE COURANT D'ASSOCIÉ D'ÉNERGIE PARTAGÉE

Durée : 0 à 6 mois

Montant : 0 à 250 000 €

Taux : fixe

Intervention en CCA court terme (jusqu'au refinancement bancaire)

Taux annuel des CCA fixé à 5%

Autres modalités pour des avances de trésorerie liées à du financement de TVA ou des subventions

Frais inclus dans le prêt

...> TRANSFORMATION DE L'AVANCE EN PRÊT NEF

Durée : 0 à 18 ans

Montant : 0 à 250 000 €

Taux : fixe ou à palier

Grille de taux définis allant de 2% fixe sur 10 ans à 2,30% sur 15 ans

Frais de dossier : 1% du montant du prêt,

Souscription de parts sociales Nef,

Garantie : Cession des créances EDF / Enercoop + délégation des assurances de fonctionnement de la centrale



Témoignage d'un porteur de projet ICEA

ICEA- Initiative Citoyenne pour une Energie Alternative



ICEA- Présentation

- Collectif citoyen dont l'objectif est de promouvoir les ENR dans le sud-est toulousain
- En association depuis juin 2016
- En Scic depuis juin 2017 - actuellement 134 sociétaires
- Le premier projet: Une grappe de 12 toits sur des bâtiments publics,
- Des actions de sensibilisations



ICEA- La démarche



ICEA – Soutiens

● La région

- Lauréat 2016 de l'APP de la région Occitanie « Energies coopératives et citoyenne »
- 70 % des études
- 50 000 € d'avance remboursable
- 1 € pour 1€

● Le Sicoval (communauté d'agglomération -36 communes – 73 000 habitants)

- Mise à disposition de toits
- Appui des services

● 15 communes

- Mise à disposition de toits
- Entrée au capital pour 2 d'entre elles
- Lettres de soutiens

● Le GPPEP

- Aide financière
- Conseils



ICEA- Etat du projet



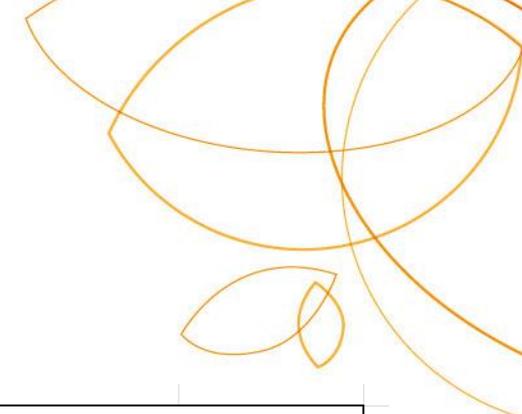
● Phase 1 : 7 toitures avant août 2018

- Vestiaires Donneville (6kwc) : **en service Aujourd'hui!**
- Atelier Aureville (9kwc) : en attente du raccordement
- MJC d'Ayguesvives (9kwc) : la semaine prochaine
- Mairie annexe de Labège (9kwc) : la semaine prochaine
- Ecole Maternelle de Labège (9kwc) : juillet
- Crèche d'Escalquens (9kwc) : Août
- Crèche d'Ayguesvives (9kwc) : Août

● Phase 2 :

- Maison des solidarités à Escalquens (9kwc) avant mars 2019
- Salle des fêtes de Noueilles (9kwc) avant mars 2019
- Espace Berjean d'Escalquens (9kwc) avant mars 2019
- Gymnase d'Ayguesvives (36 kwc) fin 2019
- Gymnase du collège Cassin (36kwc) avant fin 2019

ICEA- Financement phase 1



Investissement Phase 1 - De Mars 2018 à Aout 2018

Site	KWc	Investissement	Enedis		Etudes	Supl AMO	Bureau control	Total
			Racc	M en S				
Ateliers municipaux Aureville	9	17 000.00	1 798.40	40.60	975.00	350.00	135.00	20 299.00
Vestiaires de Donneville	6	13 073.00	1 798.40	40.60	975.00	350.00	135.00	16 372.00
Mairie Annexe de Labège	9	18 500.00	1 904.40	40.60	975.00	350.00	135.00	21 905.00
Ecole Maternelle de Labège (ERP 4)	9	18 200.00	1 904.40	40.60	975.00	350.00	2 100.00	23 570.00
Crèche d'Escalquens	9	17 500.00	1 904.40	40.60	975.00	350.00	135.00	20 905.00
Crèche d'Ayguesvives	9	17 800.00	1 798.40	40.60	975.00	350.00	135.00	21 099.00
MJC d'Ayguesvives	9	17 000.00	1 079.04	40.60	975.00	350.00	135.00	19 579.64
		119 073.00						143 729.64

Financement Phase 1

Capital citoyen	22%	30 977 €	
Comptes courants d'associés/TP	13%	18 000 €	acquis bloqués 3 ans
Subvention région 70% études	3%	4 753 €	versée
Emprunt	63%	90 000 €	CCA pendant phase de construction
		143 730 €	

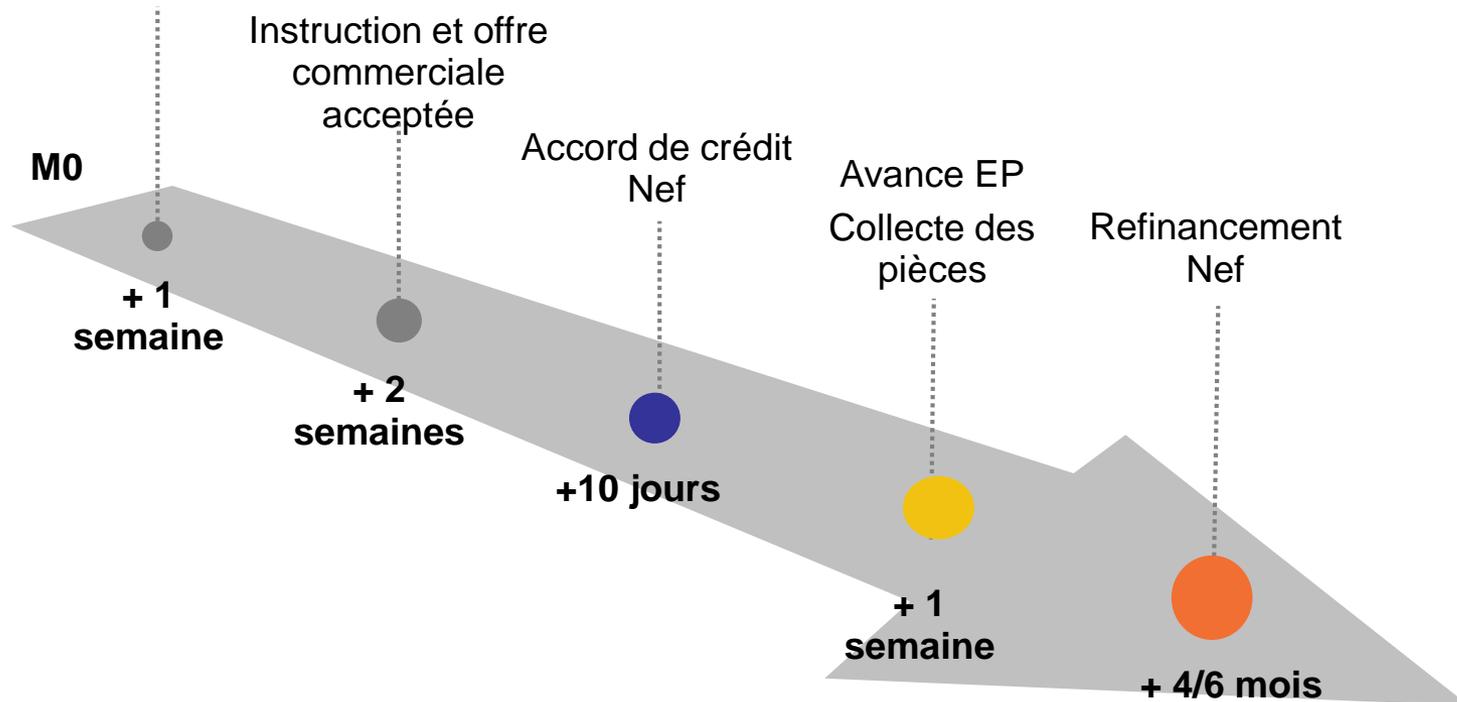


Process de mise en place de l'offre

De la demande initiale au financement bancaire

- 1 mois à 1 mois ½ jusqu'au versement de l'avance en fonds propres pour lancer la construction (selon l'avancée du projet)

Evaluation du besoin,
Collecte des premières
pièces



De la demande initiale au financement bancaire

ETAPE 1 : Première réunion de présentation du projet et présentation de l'offre : adéquation entre le besoin et la capacité de l'offre à y répondre

Evaluation du besoin,
Collecte des premières
pièces

ETAPE 2 : Validation des premiers éléments : BP (plus détails si premières centrales déjà en service), calendrier de réalisation du projet, type de bail

M0

+ 1

semaine

De la demande initiale au financement bancaire

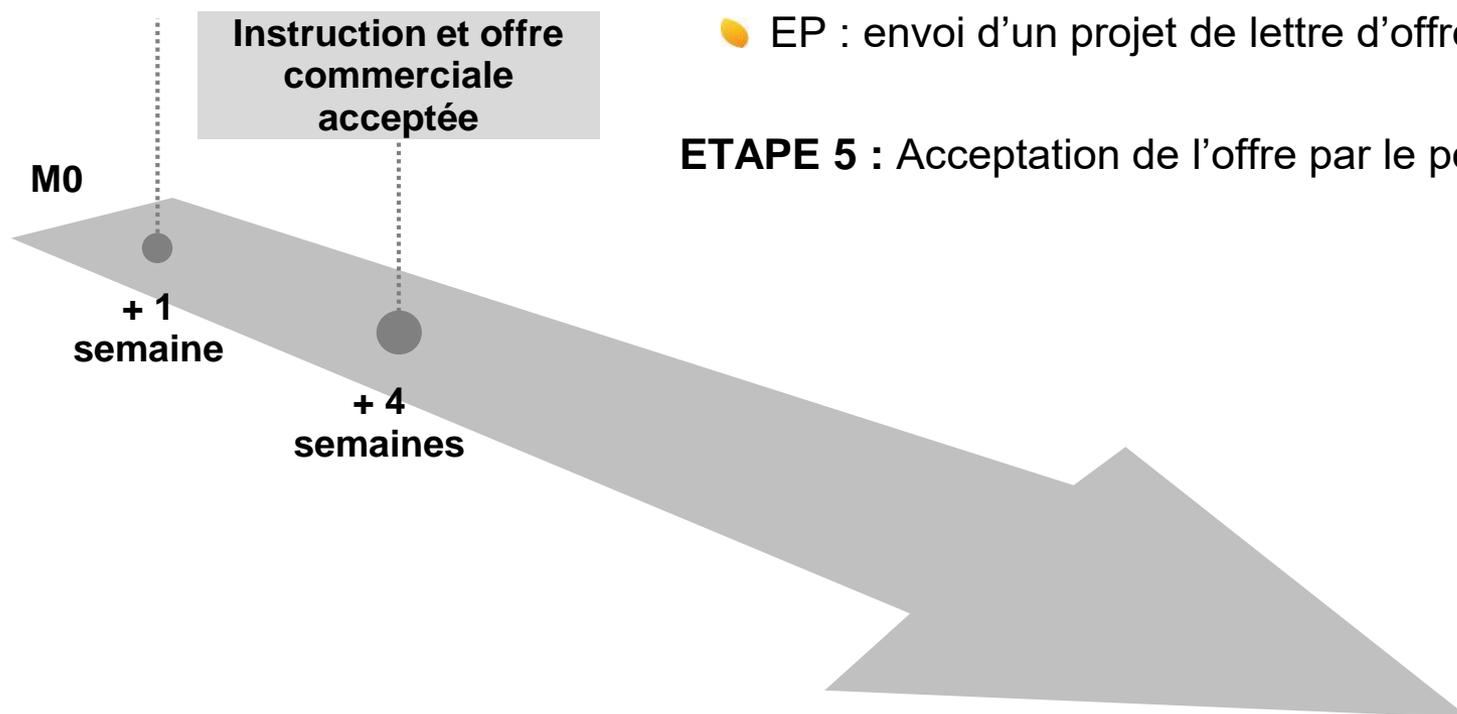
ETAPE 3 : Réunion commune Porteur de projet / Energie Partagée / NEF : clarification sur le process et les **pièces administratives** demandées par le Nef

ETAPE 4 : Instruction et envoi d'une offre commerciale conjointe

- Nef : sous réserve des éléments reçu en étape 1
- EP : envoi d'un projet de lettre d'offre suite à l'instruction

ETAPE 5 : Acceptation de l'offre par le porteur de projet

Evaluation du besoin,
Collecte des premières
pièces



De la demande initiale au financement bancaire

ETAPE 6 : Passage en comité de crédit NEF, sous 10 jours ouvrés après acceptation de l'offre commerciale et sous réserve de présenter les pièces suivantes :

- PC / DP accordés
- Demande raccordement réalisées
- Promesse de bail signées
- Devis assurance / maintenance réalisés

Evaluation du besoin,
Collecte des premières
pièces

Instruction et offre
commerciale
acceptée

Accord de
crédit Nef

M0

+ 1
semaine

+ 4
semaines

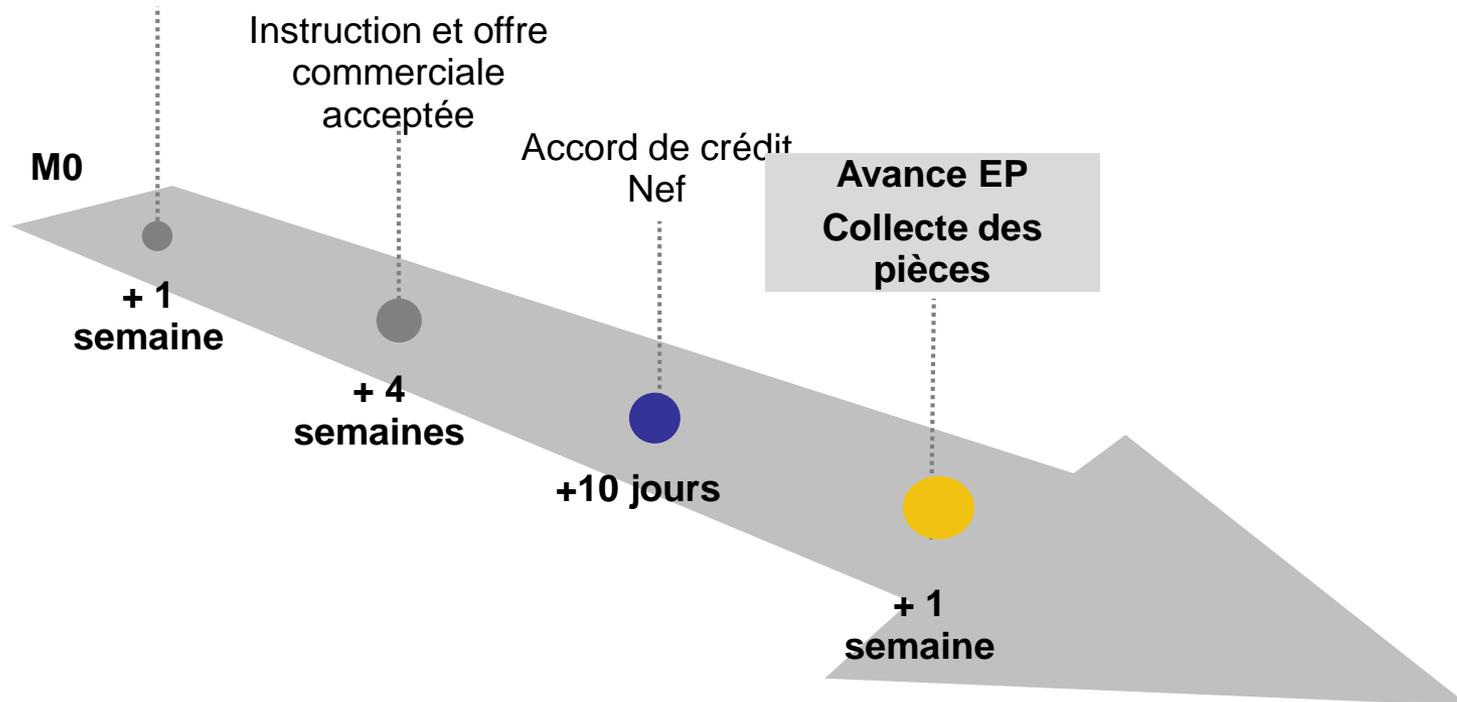
+10 jours

De la demande initiale au financement bancaire

ETAPE 7 : Déblocage de l'avance Energie Partagée

ETAPE 8 : Collecte des pièces administratives (liaison EP / Nef – points d'étape réguliers)

Evaluation du besoin,
Collecte des premières
pièces



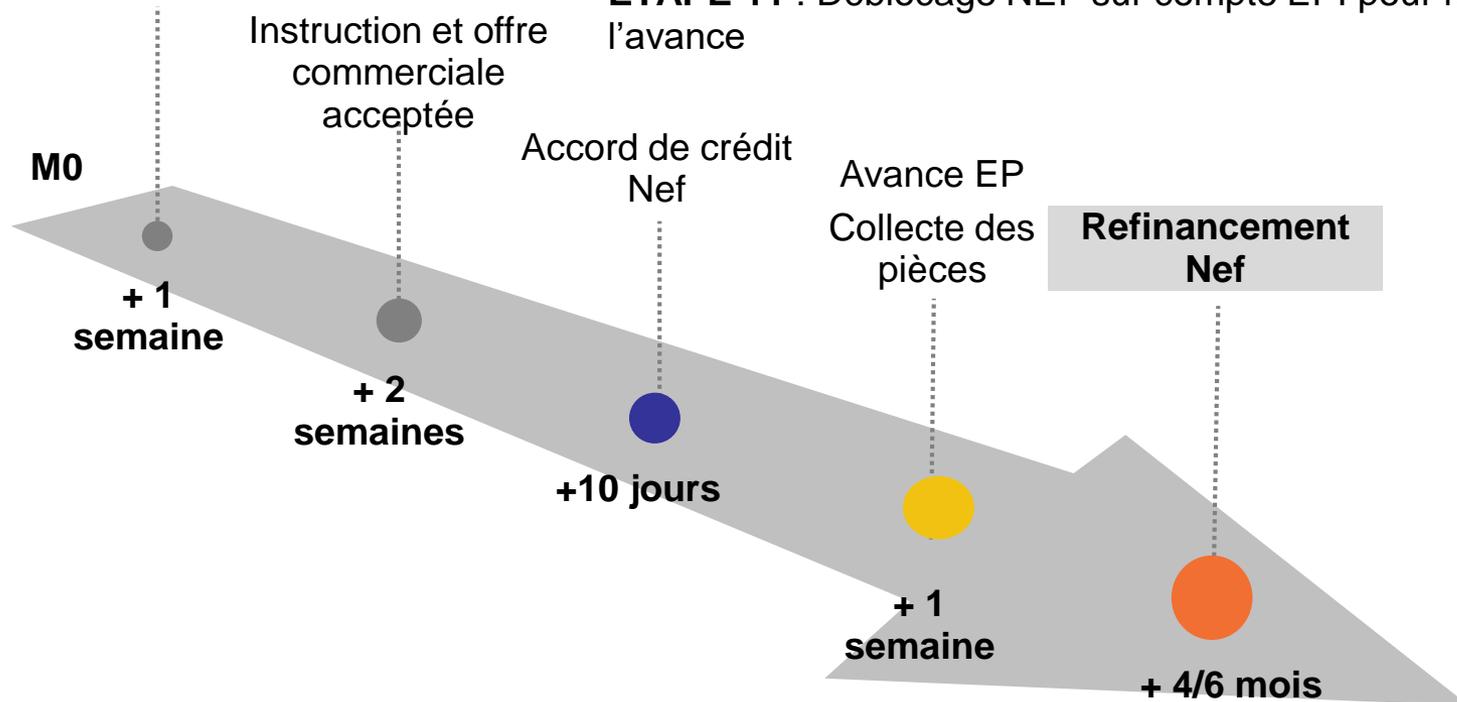
De la demande initiale au financement bancaire

ETAPE 9 : 15 jours avant fin d'avance EPI : vérification de la date de mise en service. La Nef envoie les derniers docs NEF à collecter pour reprise du lien et éventuellement répondre aux questions sur la manière de compléter les docs.

ETAPE 10 : Au CONSUEL, EPI envoie l'ensemble des pièces à la Nef pour rédaction des contrats de prêt + signature acte de prêt + ouverture du compte

ETAPE 11 : Déblocage NEF sur compte EPI pour remboursement de l'avance

Evaluation du besoin,
Collecte des premières
pièces



Les pièces demandées par La Nef

● Juridique

Bail signé

Attestation de la mairie de non opposition

Attestation de non recours des tiers et de non retrait de la part de l'administration OU Attestation sur l'honneur de l'emprunteur d'absence de recours,

● Formalités EDF / ENEDIS

CRAE / CARDI

Contrat d'achat au nom de l'emprunteur

● Installation / Maintenance

Contrat de maintenance

Contrat d'installation

Factures acquittées

Attestation d'assurance décennale et RC pro de l'installateur en cours de validité pendant les travaux

Les pièces demandées par La Nef

● Assurances

Assurance RC de producteur d'électricité photovoltaïque
Assurance Pertes de recettes d'exploitation (si >36kWc)
Assurance tous risques "Dommages matériels aux installations PV"

● Documents à fournir au moment du CONSUEL

Pour la personne morale emprunteur

- Statuts certifiés conformes, extrait Kbis moins de 3 mois, PV de l'organe de délibération nommant le Représentant Légal et autorisant l'emprunt

Pour le représentant légal

- CNI, justificatif de domicile de moins de 3 mois, fiche de renseignement signée

Document NEF à compléter

- Assurance emprunteur, ouverture de compte courant

Les limites, les avantages de l'offre



● Les limites constatés sur les premières expérimentation

- Les baux civils
- Ecart de taux avec les banques régionales
- Le taux de rémunération des CCA Energie Partagée

● Les plus

- Aucune avance de frais, ils sont inclus dans le prêt
- Un interlocuteur unique, réactivité
- Offre de marché en lien avec valeurs des collectifs citoyens
- Offre mise en œuvre pour accélérer l'avancée en phase de construction, et donc accélérer la collecte
- Compétences du réseau Energie Partagée et de La Nef

Vos questions